

2021/2022

Les enjeux d'un fonds cinéma à la médiathèque de Saran



Lucas Brackénier

Stage effectué du 3 janvier au 2 avril 2022

Médiathèque de Saran

Rapport de stage dirigé par

Ingrid Ingelbrecht

Responsable de la Médiathèque de Saran



« J'me la raconte trop comme les gens qui lisent »
Alpha Omar Wann

« Une lecture m'émeut plus qu'un malheur réel »
Gustave Flaubert

Remerciements

Je remercie tout d'abord l'équipe de la Médiathèque de Saran pour la confiance et l'amour et aussi pour l'aide au quotidien sur la réflexion de ce rapport de stage : Ingrid ma responsable qui m'a suivi sur toutes mes idées, qui m'a offert une grande liberté pour mener à bien mon travail et qui m'a aidé pour la rédaction de ce rapport, Guillaume mon binôme, Cécile, Lise, Pauline, Claudette, Olivier, Inès et Régine.

J'ai aussi grosse pensée pour Camélia et Marie Charlotte absentes de l'équipe pour raisons de santé.

Un grand merci à Annie Lailliau (Médiathèque Départementale du Loiret), Alexandre Bretel (Médiathèque d'Amilly), Sarah Doucet et Karl Verdot (Médiathèque d'Orléans), Véronique Jansen (Médiathèque de Patay), Isabelle Gerbaix (Médiathèque de Saint Jean de Braye) et Philippe Honoré (Médiathèque de Saint Jean de la Ruelle) de m'avoir reçu, pour le partage, pour l'aide et surtout pour ce même enthousiasme qu'ils avaient pour me transmettre leur savoir.

Merci à Cécile Corsi de la BDP de la Haute Vienne pour ces conseils qui m'ont permis de me remettre sur les bons rails.

Je remercie aussi mes parents et ma sœur, pour tout.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction	9
Le contexte.....	11
1.1. État des lieux du cinéma	11
1.1.1. Dans les salles obscures	11
1.1.2. En bibliothèque.....	11
1.1.3. Les nouvelles pratiques culturelles	12
1.1.4. La place du cinéma à Saran	13
1.1.4.1. La programmation de la ville	13
1.1.4.2. L'offre commerciale.....	14
1.1.5. Dans les autres médiathèques du département du Loiret	15
1.2. Le contexte de la Médiathèque de Saran	16
1.2.1. Les espaces et les services.....	16
1.2.1 Les collections.....	17
1.2.2. Les publics et les actions de médiation.....	18
Les objectifs, les offres et les outils pour un fonds cinéma	20
2.1. Le cadre juridique	20
2.2. Les missions de service public.....	20
2.3. Pourquoi créer un fonds cinéma à la Médiathèque de Saran ?	21
2.3.1. Les problématiques	23
2.4. L'avis des usagers de la Médiathèque de Saran	24
2.5. Les ressources professionnelles (outils d'aide et de veille)	25
2.5.1. Images en bibliothèques.....	25
2.5.2. Les revues spécialisées.....	25
2.5.3. Les sites spécialisés.....	25
Plan de développement du fonds cinéma.....	27
3.1. Création d'un fonds DVD	27
3.1.1. Quelles solutions ?	27
3.1.2. Où acheter des DVD ?.....	29
3.1.3. Le classement des DVD	30
3.2. Quelle place pour ce fonds à la Médiathèque de Saran	31
3.2.1.1. L'implantation dans l'espace de la Médiathèque	31
3.2.1.2. Le coût matériel et les moyens humains	32
3.2.1.3. La consultation sur place.....	33
3.3. La Médiation	34
3.3.1. Les Temps Forts de la Médiathèque de Saran propices au cinéma.....	34
3.3.1.1. La fête du court métrage	34
3.3.1.2. Le mois du film documentaire.....	35
3.3.1.3. Festiv'elles	35
3.3.2. Les animations possibles.....	36
3.3.2.1. Les projections (La petite Toile)	36
3.3.2.2. Le participatif et les jeux.....	37
3.4. Le numérique	37
Conclusion	38
Références bibliographiques	39

Table des illustrations

Figure 1 : Fonds DVD dans les communes du Loiret de moins de 16 000 habitants.....	15
Figure 2 : Plan de la Médiathèque de Saran.....	16
Figure 3 : Meuble de rangement des textes lus à la Médiathèque de Saran.....	31
Figure 4 : L'espace au fil du son à la Médiathèque de Saran.....	32
Figure 5 : L'espace Sésame de la Médiathèque de Saran.....	34
Figure 6 : Simulation d'une programmation éventuelle à la Médiathèque de Saran.....	36

Table des tableaux

Tableau 1: Les collections de la Médiathèque de Saran.....	17
--	----

Introduction

En tant qu'utilisateur, ma première confrontation avec un fonds cinéma en bibliothèque remonte à 2017. Étant très attaché aux objets physiques (CD, DVD, Vinyles), ce fut une agréable surprise pour moi de trouver ces documents dans ce lieu. Loin d'être une évidence pour le public et les professionnels, la nouvelle loi relative aux bibliothèques a réaffirmé l'importance des collections autres que les livres.

« Art L.130-3. – Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont constituées de livres et des autres documents et objets nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, tels que des documents sonores et audiovisuels »¹

Début février 2021, Netflix revendique 9 millions d'utilisateurs en France². Plus du double visionne en réalité leur contenu car les comptes sont partagés entre plusieurs personnes. S'agissant d'une plateforme parmi tant d'autres (on peut citer PrimeVidéo et Disney +, ses principales concurrentes), le chiffre est révélateur d'une nouvelle habitude de consommation de l'image. Dans le même temps, la part de foyers équipés de lecteurs DVD en France tous types confondus est passée de 90,5 % en 2010 à 61,1 % en 2018.³ La crise sanitaire a aussi bouleversé en très peu de temps les pratiques culturelles des Français à travers les confinements successifs. Ces nouveaux changements font que les collectivités n'ayant pas de fonds cinéma, hésitent à s'engager dans un nouveau service qui pourrait paraître désuet.

*« Plus que jamais les bibliothèques ont un rôle fondamental à jouer dans l'acquisition voire le collectage, la conservation et la valorisation des images animées »*⁴

Pourtant, l'éducation aux images devient un enjeu essentiel de notre époque. Nous sommes énormément confrontés aux images au quotidien. Les bibliothèques veulent garder un rôle éducatif tout en restant des lieux de culture, sans emprise mercantile, et où l'on peut accéder à la connaissance et aiguïser son sens critique.

L'offre numérique est également prégnante dans les réflexions. Elle recouvre une réalité complexe. Les ressources dématérialisées proposées, accessibles en ligne, offrent un accès continu et à distance à l'utilisateur et n'est donc plus maîtrisé par le professionnel. Un travail de médiation de tous les instants est nécessaire.

*« Nous n'avons jamais autant vu, dans notre histoire, d'images de toutes sortes, mais le plus frappant est certainement le degré d'interpénétration atteint entre tous les médias ... Quelle chance ! C'est aussi ce que sont nos établissements. Dans quels autres lieux peut-on lire, écouter de la musique, voir des films, parler, apprendre, rencontrer ? »*⁵

¹ « LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (1) ».

² Netflix, OCS, Disney+ : quel est le nombre réel d'utilisateurs des plateformes de streaming ?, <https://www.europe1.fr/culture/netflix-prime-video-disney-quel-est-le-nombre-reel-dutilisateurs-des-plateformes-de-streaming-4026362>, (consulté le 4 janvier 2022).

³ Lecteur DVD : équipement des foyers France 2010-2018, <https://fr.statista.com/statistiques/550641/taux-equipement-foyers-lecteur-dvd-france/>, (consulté le 4 janvier 2022).

⁴ Dominique Rousselet et al. (eds.), *Du cinéma en bibliothèque*, Paris, ABF, Association des bibliothécaires de France : Images en bibliothèques, 2017, 208 p.

⁵ *Ibid.*

Avec le concept de 3^e lieu qui fait débat dans la profession, le cinéma présente un atout important des collections. Mais le public est-il toujours en mesure d'accepter que le cinéma puisse aussi être savouré en bibliothèque d'une manière différente, et non être consommé à tout prix ? A l'ère d'internet, proposer une offre de cinéma a-t-il encore un intérêt en bibliothèque ?

Le sujet de ce rapport de stage concerne les enjeux d'un fonds cinéma à la Médiathèque de Saran ou comment faire une place au 7^e art dans un structure ou il n'est peu voire pas du tout présent. Dans un 1^{er} temps, je ferai un état des lieux du cinéma et présenterai le contexte de la Médiathèque de Saran. Dans un 2^e temps je parlerai des objectifs, des offres et des outils pour constituer un fonds cinéma et enfin, dans un dernier temps, j'établirai un plan de développement de la collection avec des réflexions et des recommandations chiffrées.

Le contexte

1.1. État des lieux du cinéma

1.1.1. Dans les salles obscures

Le cinéma est une passion française. C'est l'activité culturelle préférée des français, et notamment près du public jeune avec 80 % des moins de 25 ans qui vont au cinéma au moins une fois par an.⁶ Le pays possède le premier parc cinématographique d'Europe avec plus de 2000 cinémas et 6000 écrans. Un français sur deux dispose d'un cinéma dans sa commune et la moitié des cinémas sont situés dans des communes de moins de 10 000 habitants.

Le CNC (Centre National du cinéma et de l'image animée) publie chaque mois les données statistiques sur la fréquentation des salles de cinéma. Les chiffres récents sont bien évidemment à nuancer à cause du Covid :

Pour l'année 2021, on a pu compter 96 millions d'entrées dans les salles de cinéma en France. La fréquentation enregistre une hausse de 47 % par rapport à 2020 mais une baisse de 55 % par rapport au niveau de 2019. La dynamique de reprise s'est accentuée en fin d'année puisqu'avec 20,43 millions d'entrées, le mois de décembre enregistre une fréquentation proche de la normale. En 2021, la part de marché des films français est de 40,8 % soit 39,2 millions d'entrées, celle des films américains 42,4 % ce qui équivaut à 40,8 millions d'entrées et enfin les films d'autres nationalités représentent 16,8 % de part de marché soit 16,1 millions d'entrées. La mise en place du pass sanitaire le 21 juillet 2021 a mis un coup d'arrêt à la dynamique observée lors de la réouverture des salles (- 40 % par rapport à la semaine précédente) alors que la Fête du cinéma avait permis 4 millions d'entrées du mercredi 30 juin au dimanche 4 juillet. Pour relativiser tous ces chiffres, ComScore indique que la France est le pays le moins touché parmi les 5 grands pays européens, par la baisse de fréquentation cinématographique. Elle est aussi moins importante qu'aux Etats-Unis.⁷

De nouvelles innovations font également leur apparition pour combler le public et offrir de nouvelles expériences cinéma : les salles IMAX, les salles 4DX ou encore les lights vibes pour ne citer qu'elles.

1.1.2. En bibliothèque

En 1977, la BPI ouvre une offre de 800 films documentaires consultables sur place. Le choix du documentaire a été fait pour ne pas faire concurrence aux circuits commerciaux et pour diffuser le format documentaire qui bénéficiait d'une diffusion restreinte. Le succès est au rendez-vous. C'est la première fois que l'on permet aux spectateurs de choisir ces films en dehors des programmations de cinéma et de télévision. Dans le milieu des années 80 les bibliothèques s'ouvrent aux films de fiction et l'ADAV s'érige en première centrale d'achat réservée aux secteurs culturels. En 1989, Images en bibliothèque se crée et devient la

⁶ *Le cinéma, au cœur des territoires et des pratiques culturelles des Français* | CNC, https://www.cnc.fr/professionnels/actualites/le-cinema-au-coeur-des-territoires-et-des-pratiques-culturelles-des-francais_1050702, (consulté le 17 mars 2022).

⁷ *96 millions d'entrées dans les salles de cinéma en 2021 : une dynamique de reprise, accentuée en fin d'année* | CNC, https://www.cnc.fr/professionnels/actualites/96-millions-dentrees-dans-les-salles-de-cinema-en-2021--une-dynamique-de-reprise-accentuee-en-fin-dannee_1600311, (consulté le 17 mars 2022).

référence professionnelle du secteur avec des formations et des revues. En 2016, 57 % des bibliothèques des collectivités de plus de 20 000 habitants proposent des DVD à leur public.⁸ Dans certaines zones rurales où des salles de cinéma ne sont pas présentes, les bibliothèques possédant un fonds cinéma sont les seuls lieux d'accès aux films pour les publics.

Il y' a aussi eu une évolution des supports. On est passé de la VHS au DVD, puis du DVD au blu-ray. Le blu-ray est un format qui restitue l'image et le son en haute définition et permet de stocker un plus grand nombre de données. Il a aussi l'avantage de pouvoir être lue sur certaines box TV, et sur de consoles de jeux vidéo de salon. Il est encore peu présent en bibliothèque du fait de son prix plus onéreux.

Aujourd'hui, le prêt de DVD en bibliothèque fonctionne toujours, d'autant plus dans les grandes structures en ne prenant pas en compte l'impact de la crise sanitaire. Toutefois, l'évolution des pratiques culturelles et le fait que de moins en moins de foyers sont équipés de lecteurs DVD, amènent à des réflexions sur le support physique. Le cinéma pourra toujours avoir sa place en bibliothèque mais peut être d'une manière différente. Un dilemme se pose pour les professionnels : faut-il succomber aux sirènes de la modernité et adopter le tout numérique ou au contraire rester sur des positions privilégiant le support physique, quitte à être dépassé ? Il y'a en fait une complémentarité dans ces deux pratiques. Beaucoup de bibliothèques s'orientent désormais vers le dématérialisé avec les plateformes dédiées qu'elles soient axées sur le documentaire ou la fiction, souvent par manque de moyens mais aussi parce que c'est devenu une facilité. Des pistes et des solutions afin de faire vivre le cinéma d'une autre manière sont envisageables. Le prêt de DVD n'est pas le seul usage et les bibliothèques jouent un fort rôle de médiation. On peut citer en exemple des ateliers de créations cinématographiques, des jeux, des projections accompagnés de rencontres avec les réalisateurs, ou des animations ou l'on vient parler de cinéma qui vont être proposés, mais aussi des prêts de rétroprojecteurs et de lecteur de DVD.

1.1.3. Les nouvelles pratiques culturelles

Le cinéma n'est plus le moyen privilégié pour regarder des films. Des nouvelles pratiques culturelles sont apparues avec la montée en puissance des plateformes de streaming. Les écrans, omniprésents dans nos vies, multiples et variés ont permis un nouveau mode de visionnage : tablettes, smartphones, ordinateurs, télévision, cinéma. Ils sont complémentaires et correspondent à différents usages.

En Septembre 2021, une étude Harris (entreprise d'études marketing et de sondages) pour le ministère de la Culture rendait un rapport sur les Français et les sorties culturelles post crise sanitaire.⁹ Le ministère précise que les statistiques ne prennent pas en compte les intentions ni les pratiques des Français à partir de Septembre 2021. Cette étude s'étend du 31 aout au 3 septembre sur un panel de 3025 personnes représentatifs des Français de plus de 18 ans. Parmi les résultats marquants on peut noter :

⁸ Mathilde Couffignal, *Le Cinéma en Bibliothèque*, https://www.abf.asso.fr/fichiers/file/Midi-Pyrenees/FORMATION/211115_ABF_Cinema.pdf , 2021, (consulté le 24 mars 2022).

⁹ Magalie Gérard, Morgane Hauser et Yanis Belaghene, *Les Français et les sorties culturelles post-crise*, <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Les-pratiques-culturelles-des-Francais-apres-la-crise-sanitaire-Bilan-a-la-fin-de-l-ete-2021>, (consulté le 10 mars 2022).

- La crainte des lieux fréquentés est devenue un frein pour 54 % des Français en ce qui concerne les sorties culturelles
- Sur les 76 % de répondants qui ont fréquenté une salle de cinéma dans l'année, 49 % n'y sont pas retournés depuis l'instauration du pass sanitaire
- 32 % des Français indiquent qu'ils iront moins souvent au cinéma

Harris souligne que les effets de la crise peuvent potentiellement s'inscrire dans la durée et contribuer à une baisse de fréquentation de certains publics.

A la date du 17 mars 2022, les restrictions sanitaires se sont assouplies : le port du masque ainsi que le pass sanitaire/vaccinal ne sont plus demandés pour assister à une séance de cinéma. Cela va-t-il changer la donne et permettre un rebond du cinéma ? Les fluctuations entraînées par la crise ne permettent pas de dégager une tendance générale de ce que seront les futures pratiques culturelles des français. On ne sait pas si c'est conjoncturel ou si c'est définitif. L'incertitude demeure. Les plateformes de streaming avaient cependant déjà conquis un très grand public avant le Covid. Elles étaient rentrées dans les mœurs et les coutumes même si la crise a accentué l'engouement des français pour elles. Au printemps 2020, 46 % des internautes français avaient accès à au moins une offre légale de vidéo à la demande au sein de leur foyer contre 36 % en 2019 soit plus de 22 millions de Français. La dépense moyenne mensuelle des abonnés s'élève à un peu plus de 15 euros avec en moyenne 1,7 abonnement de service de vidéo à la demande ou de télévision payante.¹⁰

1.1.4. La place du cinéma à Saran

1.1.4.1. La programmation de la ville

La place du cinéma à la Médiathèque de Saran est quasi inexistante. Il n'existe pas de fonds DVD à proprement parler, mais moins d'une dizaine de DVD sont disponibles à l'emprunt pour le public. Ce sont des films documentaires classés et indexés comme les livres documentaires. On retrouve par exemple un film documentaire sur Banksy rangé au milieu des livres sur le street art. Ils sont très peu visibles pour le public mais du fait de nombre très limité de leur présence, c'est la solution qui a paru la mieux adaptée. Il y'avait également une dizaine de films non catalogués dont je me suis occupé pendant mon stage. Parmi eux on y retrouve principalement du film documentaire local réalisé en partenariat avec les structures de la ville comme le Club de l'Image ou encore l'association orléanaise Cent Soleils.

Concernant les projections, il y'en a une à chaque vacance scolaire, destinée à un public jeunesse : Mardi Ciné. Il s'agit pour la plupart du temps d'un film d'animation et cela remporte un certain succès. Durant les temps forts de la Médiathèque comme le mois du film documentaire en novembre et Voyager autrement, il y'a des projections suivies de rencontres et de débats.

La ville de Saran n'est pas en reste et propose aussi des projections gratuites en collaboration avec le cinéma Pathé. La dernière en date était en novembre 2021, il s'agissait d'un documentaire sur des réfugiés et les personnes qui les ont aidés en Italie : Libre de Michel

¹⁰ *Streaming vidéo : la crise a renforcé l'engouement des Français, qui y consacrent 15 euros par mois*, <https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/streaming-video-la-crise-a-renforce-l-engouement-des-francais-qui-y-consacrent-15-euros-par-mois-20210309>, 9 mars 2021, (consulté le 17 mars 2022).

Toesca. Ce film était suivi d'un débat avec un membre de La Cimade (association soutenant les migrants, demandeurs d'asile et réfugiés) et a été diffusé pour l'événement « De l'exode à l'exil ». L'été dernier, une séance de cinéma en plein air a eu lieu au Lac de la Médicinerie et c'est le film Le Roi Lion qui a été projeté.

Au niveau de la presse, la Médiathèque a un abonnement au magazine Première, mensuel spécialisé dans le cinéma. Concernant ses statistiques, il a été prêté 30 fois entre janvier 2021 et mars 2022.

La Loiretek (Médiathèque Départementale du Loiret) permet aux abonnés de la Médiathèque de Saran d'avoir accès gratuitement à des ressources numériques dont le cinéma via la Médiathèque Numérique d'ARTE VOD et Univers Ciné. Pour se faire l'utilisateur doit créer un compte sur la Loiretek qui sera ensuite validé par la Médiathèque de Saran. Un quota de visionnage de 5 films par mois est autorisé pour les abonnés.

1.1.4.2. L'offre commerciale

La ville de Saran possède un multiplexe cinéma Pathé composé de 10 salles dont une salle IMAX Laser, sur une surface de 3675 m². Situé dans une zone très active de Saran avec de nombreux restaurants et commerces mais aussi des installations sportives, le cinéma est une place centrale de la commune avec le centre commercial Cap Saran. Ces 2 centres névralgiques de Saran constituent ses atouts principaux.

Saran fait partie de l'agglomération d'Orléans, capitale de la Région Centre - Val de Loire et préfecture du Loiret. Elle est située à 6km du centre-ville d'Orléans qui possède 3 complexes cinémas dont un cinéma d'art et d'essai. La métropole est donc très bien équipée en salles de cinéma. Durant le mois du film documentaire, une synergie se crée entre cinémas de la ville et des bibliothèques du réseau qui veulent se réunir autour d'une thématique commune. De plus une journée professionnelle est organisée par Ciclic (agence régionale pour la promotion du livre et du cinéma).

Enfin, le centre commercial Cap Saran a lancé son édition du cinéma en plein air et propose au public de choisir entre 2 films sur ces réseaux sociaux puis diffuse celui qui obtient le plus de votes.

1.1.5. Dans les autres médiathèques du département du Loiret

ETAT DES FONDS DVD COMMUNES Loiret < 16000habitants								
Analyse des fonds existants dans les communes du Loiret de strates de population = 16000hab.								
Communes	St Jean de la Ruelle	Montargis	Amilly	Chalette	Gien	La Chapelle St Mesmin	Pithiviers	SARAN
Population	16 411	152121	13233	12 588	13566	10 180	9023	16357
abonnés	1815	6118	1834	1018	1234	1167	2347	2346
budget	41000 €	93 400 €	54 500 €	28141 €	53535 €	22 387 €	24907 €	39347
	2.49/hab.	6.23/hab.	4.11/hab.	2.21/hab.	3.94/hab.	2.19/hab.	2.76/hab.	2.4/hab.
Heures ouverture	27 h	29.5 h	22 h	24 h	19 h	19 h	23 h	24h
surface	1350 m2	4000m2	867	1150 m2	1200 m2	351 m2	980 m2	925
	0.07/hab.	0.29 /hab	0.09/hab.	0.09/hab.	0.08/hab.	0.03/hab.	0.11/hab.	0.05/hab.
Fonds DVD	329	10934	4985	17	6920	1379	1234	-
Acquis 2020	5	394	303	0	501	63	56	-
	380€		14400€		19709€	3255€	2691 €	-
Prêts	19	18860	7957	69	5030	1350	1548	-
Tx R		1.72	1.59	4.05	0.72	0.97	1.25	

Figure 1 : Fonds DVD dans les communes du Loiret de moins de 16 000 habitants

Afin de me faire une idée de ce que je pouvais mettre en place et de ce qui se faisait dans les structures proches géographiquement de Saran, j'ai rendu visite à plusieurs médiathèques qui possèdent un fonds DVD. Quelles soient de taille similaire, plus petites ou plus grandes, il me fallait un aperçu des différents modes de fonctionnement de ces médiathèques avec leur fonds DVD. De quelle manière est-il mis en valeur ? Le format physique fonctionne-t-il toujours pour leur public ? Comment est utilisé le numérique et quelle médiation est mise en place sur le cinéma ? 3 rencontres m'ont particulièrement marqué : Patay, Amilly et Orléans. Voilà ce que j'ai retenu de ces rencontres :

- Amilly

La très grande qualité et richesse du fonds DVD mais aussi CD. Les animations proposées avec les cycles de projections qui réunissent un public fidèle sur des films pas toujours évident à regarder. La vraie plus-value apportée au public lors des projections grâce aux analyses et discussions sur le film. Et l'auditorium d'une centaine de places qui permet une réelle expérience cinéma.

- Patay :

Le fonds DVD était un des atouts principaux lors de l'ouverture de la Médiathèque. Depuis quelques années, c'est un fonds qui ne sort plus du tout. La valorisation et la médiation sont des éléments essentiels pour le faire vivre. Le manque de moyens et de temps l'a malheureusement desservi. Il faut amener le public vers le fonds que l'on propose en le faisant vivre et en le mettant en avant. Concernant le numérique, un atelier découverte est effectué chaque mois afin que les usagers découvrent les offres numériques de la Loiretek et notamment la Médiathèque Numérique.

celui destiné aux adultes et aux adolescents (espace Tremplin). A cela s'ajoute, 3 espaces distincts :

- L'espace Sésame : c'est l'espace de travail de la bibliothèque. Il est composé de l'espace public multimédia avec 5 postes informatiques permettant aux usagers l'accès à Internet (1 heure par jour) et à la bureautique mais aussi de tables pour travailler. 1 imprimante/photocopieuse est également disponible.
- La Boîte : espace d'animations sonorisé de la Médiathèque de 92 m². Avec ses 60 places assises, elle permet l'accueil de classes, la rencontre avec des auteurs, l'organisation de concerts, d'expositions, de projections et d'autres animations.
- Au fil du son (l'espace musique) situé dans l'espace adultes. Cet espace propose 631 documents sonores adultes (CD et Vinyles). C'est également un lieu d'écoute avec une platine vinyle, une chaîne hi-fi et un casque afin d'apprécier les disques vinyles ou les CD sur place.

Au niveau des services, la Médiathèque est ouverte 24 heures par semaine. L'inscription est gratuite pour les habitants de la commune et les enfants de moins de 16 ans habitant hors de la commune, et est au prix de 23,50 € pour les habitants hors commune. On peut emprunter 10 livres, 4 revues, 4 CD/livres CD, 4 textes lus, 1 liseuse et 4 vinyles pour une durée de 4 semaines. Un accès wifi public et gratuit est disponible dans toute la médiathèque pour une durée de 2 heures.

1.2.1 Les collections

Tableau 1: Les collections de la Médiathèque de Saran

	Fonds total (public et réserve)	Dont documents acquis en 2020
Livres adultes	18 489	1277
Livres jeunesse	17081	1260
Livres adolescents	2789	176
Total livres	38359	2713
Textes lus	366	27
Documents sonores adultes (CD et disques vinyles)	631	82
Documents sonores jeunesse	394	71
Total documents sonores	1391	172
Titres périodiques adultes	46	51 livres numériques
Titres périodiques jeunesse	26	
Abonnements professionnels	3	
Liseuses (7 unités)		

La bibliothèque met aussi à la disposition du public des fonds spécifiques :

- Le fonds Large Vision : documents en grand caractères qui facilitent la lecture par une taille de caractères agrandis et une mise en page lisible. Ce fonds est constitué de 1231 exemplaires.

- Le Fonds Révisions : des annales de brevet et de bac qui incitent et facilitent le travail sur place des collégiens et lycéens. Ce fonds est constitué de 42 exemplaires.
- Le fonds DYS : adaptés aux enfants dyslexiques, 79 exemplaires destinés aux 6 – 13 ans afin de favoriser l’appropriation de l’écrit et de la lecture plaisir.
- Le fonds Facile à Lire : destiné aux personnes qui sont éloignés du livre et de l’écrit ou qui sont en apprentissages du français.

S’agissant du taux de renouvellement des collections (proportion d’acquisitions récentes par rapport à l’offre documentaire de la bibliothèque), il est de 7,07 % en 2020 et 2444 documents ont été retirés des collections lors de la même année.

1.2.2. Les publics et les actions de médiation

En 2020, il y’ avait 2346 abonnés actifs à la Médiathèque de Saran. 45 % des abonnés ont moins de 15 ans. On remarque aussi que le public adolescent et jeune adulte se fait rare dans les lieux. C’est à partir de 35 ans que l’on retrouve le gros du public de la Médiathèque.

La Médiathèque de Saran accorde une grande importance aux accueils scolaires notamment primaires car :

- Cela permet aux enfants de venir à la Médiathèque et d’avoir accès l’établissement quelles que soient les habitudes de la famille.
- Les élèves venant à la Médiathèque ont un accès privilégié à la médiathèque : ils découvrent l’espace avec le bibliothécaire et peuvent s’approprier le lieu.
- Les élèves fréquentent de nombreux équipements de la ville au cours de leur scolarité, il est important que la médiathèque en fasse partie.

140 accueils de classes sont prévus chaque année sur différents projets. En ce qui concerne le collège, les propositions de la médiathèque n’ont pas suscité pour le moment d’intérêt particulier de la part des professeurs. Au niveau de la petite enfance, 2 bibliothécaires spécialisés se rendent régulièrement dans la structure Les Petits Loups (crèche) pour des séances d’éveil et de lecture.

L’institut des Cent Arpents (public handicapé) et le Foyer Georges Brassens (public sénior) viennent régulièrement en petits groupes et en autonomie à la bibliothèque. Des actions sont en réflexion pour ces publics.

La Médiathèque propose aussi des activités pour les publics dits « empêchés » et « éloignés » avec des actions hors les murs. Les objectifs sont de désacraliser et améliorer l’accessibilité à la médiathèque, de lui donner un visage humain, de la rendre visible et d’attirer les publics qui ne connaissent pas la médiathèque et ses services. Cela crée l’évènement et surprend le public. 2 agents ont pour mission l’inclusion du public : Lise médiatrice du livre, et Guillaume bibliothécaire et médiateur numérique. Ces 2 postes sont assez particuliers et se complètent car les actions sont destinées au même type de public (empêchés ou éloignés). Le but du hors les murs est de transmettre la lecture plaisir, faire découvrir qu’on a pas besoin d’un savoir pour utiliser le livre et le côtoyer. Il y’ a l’objectif d’aller au-devant du public qui ne fréquente pas la médiathèque, et de le faire venir. C’est un public qui ne se sent pas forcément concerné par le lieu pour différentes raisons : la méconnaissance du lieu, l’image élitiste du lieu, une mauvaise expérience avec le livre, la barrière de la langue...

Concernant la médiation, 92 actions et rendez-vous culturels étaient programmés en 2020.

Des rendez-vous réguliers sont proposés :

- Petites oreilles : tous les mois (animation destinée aux 0-3 ans)
- Grandes oreilles : 1 mois sur 2 (animation destinée aux plus de 4 ans)
- Club lecture ado : tous les mois
- Mardi ciné : 1 séance à chaque vacance scolaire
- Goûter numérique : 1 mois sur 2 (atelier ludique pour les enfants sur les pratiques touchant aux numérique)
- Heure du jeu vidéo : tous les mois
- Atelier création numérique : 1 séance à chaque vacance scolaire
- Café numérique : 1 fois par trimestre (atelier ludique pour les adultes sur les pratiques touchant aux numérique)
- Papote : 1 mois sur 2 (club de lecture)
- P'tit dej musical : 1 fois par trimestre

La médiathèque dispose d'une chaîne YouTube où sont postés les Grand Méchant Book (présentation d'un livre), des histoires et comptines. Chaque mois elle propose aussi une newsletter à ses usagers afin de communiquer sur la programmation.

Les objectifs, les offres et les outils pour un fonds cinéma

2.1. Le cadre juridique

L'environnement juridique de l'audiovisuel est régi par le Code de la Propriété Intellectuelle. Il définit les conditions dans lesquelles les différentes formes de création littéraire et artistique sont protégées et rémunérées.

Contrairement aux DVD achetés dans le commerce, les bibliothèques doivent s'acquitter de certains droits qui sont attachés au support et le plus souvent payants. Parmi eux, le droit de consultation et de prêt. Ces droits impliquent que l'on ne peut pas accepter de dons ni vendre les DVD lors d'un éventuel désherbage. De ce fait le prix des DVD est beaucoup plus onéreux que pour un particulier. Il revient en moyenne au prix de 54 € avec le droit de prêt et 35 € avec celui de consultation uniquement. Pour le prêt aux usagers, le DVD doit obligatoirement être acquis avec les droits de prêt, et le prêt doit être gratuit. La durée de ces droits est liée à la durée de vie du DVD. Si le DVD doit être racheté, il est de nouveau acheté avec ces droits. Les droits de diffusion sont accordés par les éditeurs. Le mieux est de se tourner vers les fournisseurs spécialisés, qui négocient les droits avec ces derniers. Le prix n'étant pas fixé pas une loi, il y'a des différences notables de coût entre les films.

Dans l'enceinte de la bibliothèque, les DVD acquis avec ces droits, peuvent être diffusés. Ces diffusions doivent également être gratuite. Elles peuvent se faire avec écran de télévision, vidéoprojecteur ou ordinateur. La bibliothèque doit aussi s'acquitter d'un forfait auprès de la SACEM, qui est calculé selon le nombre d'écrans, de places et de casques.

Contrairement à la diffusion, la projection publique non commerciale permet à la bibliothèque de projeter le film n'importe où, à n'importe quel moment avec une la possibilité de faire payer un droit d'entrée. Une communication peut même être autorisée à l'extérieur de la bibliothèque. Une déclaration à la SACEM doit aussi être effectuée.¹¹

2.2. Les missions de service public

La Médiathèque municipale de Saran est un établissement et service public gratuit, ouvert à tous, chargé de garantir l'égalité d'accès à la culture, l'information, la formation et les loisirs pour tous les citoyens, en étant à la fois un centre de ressources documentaires et espace de rencontres et d'échanges. En tant que service culturel, elle est assujettie au contrôle technique de l'État. Ses missions s'inscrivent dans les principes énoncés par la Charte des Bibliothèques, le Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique et la Charte Bib'Lib. En tant que service municipal, elle fonctionne sous la responsabilité des instances politiques et administratives de la ville. Ses missions s'articulent donc autour des orientations définies dans le Projet Culturel 2014 – 2020 :

- Offrir un accès pour tous à tous les médias en matière de loisirs, de culture, d'information et de formation continue,

¹¹ BDP de la Corse du Sud, *Cadre juridique d'utilisation des DVD en bibliothèque*, <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjPkemc3fD2AhULzYUKHWALBRAQFnoECACQAw&url=http%3A%2F%2Fbiblio.cg-corsedusud.fr%2FEXPLOITATION%2Fdefault%2Fbasicfilesdownload.ashx%3FrepositoryId%3D1%26itemId%3D275&usg=AOvVaw3uENvnuuHBsCNDffWpAtea>, (consulté le 31 mars 2022).

- Développer l'accès au livre et à la lecture auprès des jeunes publics,
- Favoriser la socialisation au sein d'un lieu public, gratuit et ouvert à tous,
- Offrir des occasions de travail, de détente et de rencontres dans la commune,
- Favoriser le plaisir de la découverte au moyen de différentes formes d'expressions culturelles en programmant régulièrement des animations culturelles tous publics,
- Favoriser l'ouverture à d'autres structures municipales, associatives pour des activités conjointes complémentaires,
- Favoriser des actions hors les murs vers ou avec les autres structures municipales, voire quartiers ...

Les établissements culturels sont au service de projets de territoire visant la circulation et l'élargissement des publics et une plus grande implication dans la vie culturelle locale. Les bibliothèques sont en constante redéfinition de leurs rôles au sein de la société et en constante adaptations techniques, professionnelles et humaines. Les responsables des bibliothèques ont à cœur de toujours mener à bien les missions de service public de leurs établissements. Un fonds cinéma s'inscrit tout à fait dans les missions de service public des bibliothèques. Il permet un accès égal à la culture, un accès nouveau à la connaissance, de viser tous les publics et d'accompagner les usagers dans la transition numérique dans le cas des ressources numériques. Il peut également participer à l'émergence de talents locaux.

2.3. Pourquoi créer un fonds cinéma à la Médiathèque de Saran ?

Il n'a jamais été question du développement d'un fonds image dans le projet d'établissement de la Médiathèque de Saran. L'éventualité d'avoir une collection cinéma n'avait donc pas été étudiée jusqu'à présent et le support n'est pas présent (hormis quelques DVD documentaires proposés depuis peu au public).

La collection physique possède pourtant de nombreux avantages...

- pour le public présent et potentiel

Elle permet de ne pas exclure une partie du public. Proposer un fonds physique a l'avantage de réduire la fracture numérique. Le DVD reste relativement plus facile d'accès qu'une offre de vidéo à la demande et s'adresse à tout le monde. Il faut en plus avoir une bonne connexion internet pour pouvoir regarder les films ou séries en ligne. Cela permet d'avoir aussi un temps d'adaptation pour les personnes voulant se tourner vers le numérique et une familiarisation des nouveaux outils, ou pas du tout pour ceux qui ne souhaitent pas aller dans ce sens.

La bibliothèque est un lieu où l'on peut avoir accès à du cinéma de manière gratuite. La loi Sylvie Robert adoptée en 2021 permet désormais l'accès de manière libre et gratuite à toutes les bibliothèques du pays. « Art. L. 320-4.- L'accès aux bibliothèques municipales et intercommunales et la consultation sur place de leurs collections sont gratuits ».¹² Les bibliothèques et les salles de cinéma d'art et d'essai sont les derniers bastions de défense d'un cinéma peu visible ou peuvent siéger des œuvres rares et inédites.

¹² « LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (1) », art cit.

Un fonds DVD pourrait également attirer un nouveau public. Cela pourrait être une porte d'entrée pour de nouveaux usagers qui ne fréquentaient pas la structure. En sachant qu'il y'a un fonds DVD présent dans les lieux, certains pourraient venir uniquement pour lui et éventuellement se tourner vers les autres supports que proposent la médiathèque. De plus le fait de miser sur le tout numérique renforcerait l'idée de faire rester les gens chez eux alors que notre objectif est de faire venir le public à nous.

- et pour le bibliothécaire et la médiathèque

Le fonds physique est constitué par un professionnel qui maîtrise son offre et qui est amené à conseiller l'utilisateur. On peut orienter les usagers vers des documents qu'ils n'auraient pas forcément emprunté de prime abord. Cela permet aussi de créer un lien et de savoir qui est le public fidèle du fonds cinéma, ce qui pourra donner lieu à de nouvelles animations. Au niveau du contenu, c'est le bibliothécaire qui a la main sur les choix des films. On peut proposer un certain éclectisme dans notre sélection de films, une pluralité du contenu et des pays de production. Une offre à destination de la jeunesse, différente des grosses productions d'animation pourrait avoir le droit de cité, avec notamment le filon du court métrage qui est à exploiter, mais aussi la présentation des productions et réalisateurs moins connus.

La pérennité des collections est aussi un point important. Cela n'est pas possible avec une plateforme de streaming car les droits d'exploitation de films sur une plateforme ont une durée de vie limitée. S'agissant du contenu, l'utilisateur doit faire un travail d'élagage afin de trouver ce qui peut l'intéresser. De plus les autres films ou documentaires seront proposés selon le calcul d'un algorithme et ça va souvent être le même genre. Cela n'aide pas à la découverte ou la recherche intellectuelle. Il y'a aussi un travail de conservation et de constitution de collections qui fait partie des missions des bibliothèques (accès à l'information, la formation et le loisir quel que soit le support). Une valorisation du travail des éditeurs et des personnes qui ont fait les films est également faite quand on propose du contenu physique. Les DVD permettent d'aller au-delà du film avec les bonus proposés. Un fonds physique permet aussi une restitution du patrimoine cinématographique.

...et le numérique permet aux bibliothèques d'évoluer et de s'adapter aux pratiques des usagers et de miser sur la complémentarité des offres.

- avec des plateformes numériques généralistes
- La Médiathèque Numérique

L'offre d'ARTE VOD et Univers Ciné est disponible pour les usagers à Saran grâce à Loiretek (Médiathèque Départementale du Loiret) qui permet aux structures du département de bénéficier gratuitement de ressources numériques (la presse et la musique entre autres).

- CVS

La Médi@thèque Numérique CVS est un service offert aux usagers des médiathèques adhérentes. Elle a la spécificité d'être un agrégateur de contenus venant de différents éditeurs. Le catalogue fait par le fournisseur est à la disposition des médiathèques qui peuvent constituer leur propre offre de documents offerts à leur public.

- Adavision

La plateforme AdavDigital permet de prendre la main sur la constitution des collections numériques. On peut y intégrer des films dont la structure possède les droits mais aussi

importer des vidéos en provenance des sites de partages comme Youtube ou Vimeo. En plus de pouvoir choisir son propre catalogue de films et le proposer aux usagers, on peut aussi moduler notre interface web qui sera visible par notre public.

- et des plateformes avec des offres spécifiques
 - Images de la Culture (CNC)

Images de la culture est un catalogue de films géré par le CNC, comptant plus de 2000 films, développé pour les organismes culturels, sociaux ou éducatifs. Le site propose également de la vidéo à la demande moyennant un abonnement.

- Tënk

Tënk est une plateforme de vidéo à la demande, consacrée aux documentaires d'auteurs. Chaque semaine le site propose 7 nouveaux films documentaires qui sont disponibles en ligne pendant 2 mois. A l'origine de Tënk, on retrouve un éco système du documentaire dans une toute petite ville de l'Ardèche, avec notamment une école du documentaire et les états généraux du film documentaire.

- Les Yeux Doc

Les Yeux doc est la plateforme numérique du catalogue de la BPI. Elle est gérée et subventionnée par les bibliothécaires. Le catalogue est constitué de plus de 350 films documentaires français et internationaux.

2.3.1. Les problématiques

La principale problématique à la Médiathèque de Saran est l'aspect financier. Comme vu précédemment, le cadre juridique représente des dépenses importantes pour les structures culturelles. Cela représente une entrave au développement d'une nouvelle collection. De plus ces dernières années, les crédits alloués aux bibliothèques ont baissés. Les moyens humains s'ajoutent à cela. Un nouveau fonds demande de l'attention et du temps. Les membres de l'équipe ne sont pas formés à la question du cinéma et pas assez nombreux. Il n'existe d'ailleurs pas de formation propre aux vidéothécaires. Beaucoup le sont devenus par passion du cinéma ou par réelle volonté de faire vivre le cinéma dans les structures. Les missions et objectifs nouveaux des bibliothèques peuvent troubler les agents les plus anciens ayant une vision différente du travail de bibliothécaire.

Ensuite vient la difficulté de la médiation des offres des ressources numériques. Sans valorisation, elles ne peuvent pas marcher, non seulement auprès du public, mais aussi de l'équipe. Pour en faire la promotion, les bibliothécaires doivent connaître les offres et y adhérer. Le grand paradoxe réside dans le fait que plus on en parle et plus il y'a d'utilisateurs, plus les coûts sont élevés. Cela constitue un frein financier et un frein dans la communication de ces ressources. Le modèle économique des plateformes peut effrayer et rebuter les bibliothèques. L'autre problème est l'absence de statistiques concernant les utilisateurs des plateformes. On ne connaît pas le public qui les utilise et on ne sait pas non plus s'il est satisfait de l'offre. Le fait que les plateformes numériques destinées aux bibliothèques ne permettent pas d'avoir la main sur la sélection des programmes et qu'en plus de cela leur catalogue est limité peut aussi déranger.

2.4. L'avis des usagers de la Médiathèque de Saran

Pour adapter des offres en médiathèque, il faut connaître son public et ses attentes. Il me semblait important de recueillir l'avis des usagers de la Médiathèque. Un questionnaire a donc été créé afin de savoir si un fonds DVD pourrait les intéresser. J'ai pu en savoir plus sur les pratiques du public. Cela m'a aussi permis de faire de la médiation au niveau de Loiretek (la Médiathèque Départementale du Loiret). J'ai présenté les services numériques proposés incluant la Médiathèque Numérique. J'ai questionné 50 usagers sur une période de 2 semaines (de mi-janvier à début février). Je me déplaçais avec une tablette et allais à la rencontre du public pour me présenter et leur parler de l'opportunité du cinéma dans leur médiathèque. Les réponses allaient plutôt dans le sens d'un intérêt pour le cinéma et aussi l'opportunité d'emprunter des DVD.¹³

J'ai constaté un écart générationnel dans les réponses. Sur la dizaine de jeunes parents interrogés, ils étaient pour la plupart indifférents à une offre DVD car ils sont adeptes des plateformes de streaming pour eux même et pour leurs enfants. De plus ils ne possèdent pas de lecteur DVD. Il y'en avait quand même qui étaient intéressés mais plutôt pour leur usage personnel et non pas pour leurs enfants. J'avais parfois des réponses peu favorables à ce fonds, motivés par le manque de matériel au domicile permettant de visionner les DVD. Cependant à l'évocation de la possibilité d'emprunter des lecteurs DVD, les réponses ont changé et l'intérêt se faisait pour emprunter des DVD en cas de matériel proposé avec. Le public interrogé était en majorité un public sénior (plus de 50 ans). Et les réponses étaient en grande majorité favorables à un fonds DVD. Malgré cet écart générationnel, des réponses m'ont surpris, comme celles d'adolescentes âgées de 14 à 18 ans qui étaient toutes intéressées par l'idée d'emprunter des DVD à la médiathèque.

Cette enquête a aussi fait ressortir des résultats inattendus au niveau des genre privilégiés en cas de fonds DVD disponibles : le documentaire et les classiques du cinéma revenaient aussi souvent dans les réponses que les blockbusters et les films d'animations.

En outre, la discussion d'une lectrice avec ma responsable a attiré mon attention. Elle cherchait un film qu'elle ne trouvait pas sur les plateformes de vidéos à la demande. Il s'agissait d'un film de sa jeunesse qu'elle voulait montrer à ses enfants. Il se trouve qu'elle pouvait l'emprunter à la Médiathèque d'Orléans, mais elle ne possédait pas de lecteur DVD. La proposition d'un prêt d'un de nos lecteurs DVD lui a été faite. C'est une réflexion que je m'étais déjà faite. Lorsque je ne trouve pas de films sur les plateformes, et que je veux le trouver de manière légale, je me tourne immédiatement vers le fonds DVD de la BU de Lettres de la faculté de Limoges. Cela nous montre les limites que peuvent avoir les plateformes de vidéos à la demande et les avantages d'une conservation physique des films. On retrouve aussi ici la volonté d'une transmission aux jeunes générations.

¹³ Voir Annexe sur l'avis des usagers de la Médiathèque de Saran

2.5. Les ressources professionnelles (outils d'aide et de veille)

J'ai repéré les ressources professionnelles qui serviront à mener à bien la mission d'un vidéothécaire. Elles sont utiles pour la veille documentaire les acquisitions et la médiation.

2.5.1. Images en bibliothèques

Cette association créée en 1989 a pour vocation de valoriser les collections cinématographiques et audiovisuelles. Elle propose des formations et favorise la diffusion de l'information professionnelle. Depuis 2000, elle coordonne le Mois du film documentaire. Elle compte aujourd'hui 480 adhérents. En complément de la presse professionnelle et d'une liste de discussion, l'association a développée 2 outils de diffusion de l'information : une liste de discussion permettant un dialogue entre tous les adhérents sur des préoccupations quotidiennes : classement des films, question de droits. Il y'a aussi le bulletin de liaison des adhérents de l'association qui paraît 4 fois par an sous forme d'un dossier complet sur différents sujets.¹⁴

Images en bibliothèque demande une adhésion de 110 € par an pour une structure comme la médiathèque de Saran. De ce fait, l'abonnement est pris la plupart du temps par les grosses structures ou les médiathèques départementales.

2.5.2. Les revues spécialisées

- Première : magazine référence du cinéma lancé en 1976
- Cahiers du Cinéma : Revue datant de 1951 ayant vu de jeunes cinéphiles rédiger des critiques dans ses pages avant de devenir de grands cinéastes. Le contenu est composé d'entretiens, et accorde une grande place à la technique cinématographique.
- Positif : une des plus anciennes revues mensuelles de cinéma. Fondée en 1952, elle est une référence pour le public cinéophile. Elle est rédigée de manière bénévole et est indépendante.
- So Film : Créée en 2012, le magazine est édité par So Press. Le magazine se veut l'équivalent de So Foot mais dans le cinéma et cela se ressent dans la ligne éditoriale avec des interviews et des rubriques décalées. Le magazine laisse de côté le cinéma dit « mainstream » et s'attarde plutôt sur les productions indépendantes et les personnages de l'ombre du cinéma.

2.5.3. Les sites spécialisés

Afin de se renseigner sur les films, les critiques et les avis mais aussi pour l'aide à la programmation et aux animations, j'ai répertorié plusieurs sites spécialisés sur le cinéma que je consulte régulièrement :

- Sens Critique : site français avec une communauté d'inscrits qui met des notes et des avis sur toutes les œuvres cinématographiques, mais aussi sur les livres, les BD et la musique.

¹⁴ Emmanuel Aziza, *Images en bibliothèques*, <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0062-013> , 1 janvier 2007, (consulté le 24 mars 2022).

- IMDB : site américain qui recense toutes les sorties de film de façon exhaustive et affiche tous les crédits. C'est la base de données de référence dans le monde en ce qui concerne le cinéma.
- DVDclassik : site de critiques et d'analyses de film qui font l'actualité du cinéma de patrimoine, lors de sorties en DVD ou de ressorties en salles. Le site dispose également d'un très bon forum de discussion.
- Ciné-club de Caen : propose des analyses et des critiques de films classés art et essai. En plus de traiter de l'Histoire du cinéma et de proposer des fiches thématiques, le site renvoie sur une dizaine de sites et blogs spécialisés dans le cinéma.
- AFCA : association française du cinéma d'animation. Elle promeut et diffuse les films d'animation qu'ils soient format court ou long et favorise les rencontres entre les publics et les auteurs.
- CNC (centre national du cinéma et de l'image animée) : le site propose des fiches pédagogiques destinés aux professeurs qui enseignent le cinéma au niveau collège et lycée. Ce sont des analyses très fournies sur des films de fictions permettant de travailler potentiellement sur des animations, des ciné débats, ou des sujets précis.
- Agence du court métrage : promeut et développe la diffusion du court métrage. Le site propose un catalogue pour les projections publiques et prodigue des conseils et accompagne les programmeurs dans leurs projets.
- Filmdocumentaire.fr : Base de données référence avec un répertoire de 51 992 films documentaires. Ce site reste essentiel pour le référencement et son annuaire pour la projection publique et est d'une très grande aide pour la programmation. On peut également y consulter sa revue : Traverses. Son objectif est de continuer d'inscrire le documentaire dans la perspective du cinéma. Il y'a une démarche militante au profit du genre documentaire.

Plan de développement du fonds cinéma

Créer un fonds revient à monter un plan de développement de collections où il faut envisager des moyens techniques, humains et financiers. La DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles) peut aider les bibliothèques à financer un fonds inexistant dans les bibliothèques avec la DGD (dotation générale de décentralisation). C'est une aide prévue par l'État qui entre autres permet l'achat d'une collection documentaire pour sa première année de fonctionnement.

3.1. Création d'un fonds DVD

3.1.1. Quelles solutions ?

- Un fonds général ?

Lors de ma rencontre avec Alexandre Bretel à la Médiathèque d'Amilly, celui-ci m'avait donné à titre d'indication un budget de 40 000 € pour créer un fonds DVD intéressant et complet. Un chiffre assez impressionnant car il dépasse le budget d'acquisitions de la Médiathèque de Saran.

Pour constituer un fonds DVD, les recommandations du ministère de la Culture sont de l'ordre de 0,2 DVD par habitant. Une collection de films en bibliothèques doit être au minimum de 100 titres et doit contenir 1/3 de documentaires et 2/3 de fictions. De plus 20 % du fonds doit être destiné à un public jeunesse. Les proportions doivent varier en fonction de la population. Un taux de renouvellement optimal est de 10 % sur ce fonds. Le budget consacré doit être compris entre 10% et 30% du budget annuel d'acquisition.¹⁵ Ce chiffre est quand même à nuancer car le Ministère de la Culture fait des recommandations aussi selon le nombre d'habitants dans la commune. Pour 15 000 habitants (je rappelle que Saran en compte environ 16 000), il faudrait 500 documents vidéo pour le fonds de départ, et 80 acquisitions annuelles pour un budget consacré de 3000 €.¹⁶ Dans le même temps, la bibliothèque départementale de la Vienne, elle, préconise 10 DVD pour 100 habitants.¹⁷ Cela reviendrait à 1600 DVD à la Médiathèque de Saran pour le fonds de départ.

Ces différentes recommandations indiquent toutes des chiffres très différents, mais celle que je vais retenir est celle en fonction du nombre d'habitants. Elle colle plus à la réalité du terrain. Le DVD coutant en moyenne 54 €, un investissement de 27 000 € devrait être consenti pour démarrer le fonds DVD.

- Un fonds spécifique ?

La solution la plus réaliste à la Médiathèque de Saran serait un fonds spécifique de DVD et non général. Il y'a plusieurs choses qui ont motivés ce choix : le budget et le manque de place

¹⁵ Bibliothèque Départementale de la Manche, *Créer et développer un fonds : le cinéma*, s.l., 2015.

¹⁶ Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, *Critères suivant le nombre d'habitants*, s.l., 2012.

¹⁷ Bibliothèque Départementale de la Vienne, *Boîte à outils de la Bibliothèque départementale de la Vienne : PRECONISATION POUR UNE COLLECTION MULTISUPPORTS*, <https://bdv.departement86.fr/acheter-des-documents.aspx>, (consulté le 25 mars 2022).

disponible dans la structure pour accueillir un fonds DVD. De plus il y'avait aussi une réflexion qui amenait à la volonté de ne pas proposer des fictions que le public connaît et dont les médias parlent souvent. Il y'a cette idée que la bibliothèque reste un lieu de découverte, de culture et de connaissances qui permet de s'enrichir et non pas de revoir les choses que l'on voit déjà à l'extérieur. On veut apporter cette plus-value qui fait que l'on vient dans la bibliothèque.

Partant de ce constat, 4 pistes se sont détachées pour constituer des fonds spécifiques : un fonds documentaire, un fonds « sous le radar », un fonds classique du cinéma et un fonds sur le voyage.

- Un fonds documentaire

Ce qui ressortait beaucoup des résultats de mon enquête, c'était l'intérêt pour les films documentaires. J'ai été assez surpris car dans toutes les médiathèques que j'ai visitées c'était le genre qui avait le moins de succès et qui ne sortait quasiment plus.

Pour un fonds intéressant j'ai repris les chiffres des recommandations ministérielles. Il fallait donc 500 documents vidéo pour constituer un fonds général. Étant donné qu'il faut 33% de documentaires dans un fonds DVD, j'ai obtenu un chiffre ou on aurait un fonds intéressant et conséquent pour débiter c'est-à-dire 165 films documentaires.

Images de la culture (CNC) serait le fournisseur le plus adéquat pour les moyens financiers de la Médiathèque. Avec un investissement de 2000 €, un fonds d'une centaine de films documentaires pourrait être créé.

- Un fonds classique du cinéma

Les classiques du cinéma était aussi une réponse qui revenait fréquemment lors de mon sondage auprès des usagers. Les revisites des classiques se font de plus en plus avec les ressorties en salles mais aussi en DVD. Ce fonds a un potentiel intéressant notamment en termes de médiation. On pourrait se placer sur une ligne d'exploration de l'histoire du cinéma à travers des films marquants, et retracer une évolution de l'image. Il peut attirer des connaisseurs comme des néophytes. Les animations et projections iraient dans ce sens.

- Un fonds sous le radar

La collection de films « sous le radar » serait un panel de films confidentiels. La définition de la collection « sous le radar » serait la présence de films indépendants ou de films qui ne sont pas programmés dans les grandes salles de cinéma, souvent des films étrangers (hors Etats-Unis) ou très peu connus. On aurait une collection de DVD proches des programmations des cinémas d'art et d'essai.

On ne veut pas rentrer dans un snobisme intellectuel. Il s'agirait là d'une offre permettant d'élargir la vision des usagers sur des films qu'ils n'auraient pas l'habitude de voir ou dont ils n'entendent pas parler. Mais ce serait quand même des films faciles d'accès sans prétention d'élitisme cinématographique.

- Un fonds Voyage

Au fil de l'année, j'ai repéré 3 temps forts qui seraient propice à la diffusion du cinéma dans la Médiathèque. Parmi eux : Voyager Autrement.

Voyager Autrement est devenu un rendez-vous incontournable à la Médiathèque de Saran. L'événement dure un mois, de la mi-septembre à la mi-octobre, tous les deux ans. Le mantra est le suivant : « Se donner l'envie de sortir des sentiers battus pour apprendre à voyager autrement, vers des destinations lointaines, insolites ou atypiques, loin du tourisme de masse et du confort du quotidien. Le voyager autrement privilégie l'aventure et l'authenticité, avec la découverte de nouvelles cultures et de nouveaux lieux, où le respect de l'environnement et du patrimoine local se révèle être une valeur essentielle. Il favorise aussi des moments privilégiés de rencontre, de partage et d'échanges avec les autres ».

L'idée serait donc de mettre en place un fonds DVD autour de cet événement régulier sur le thème du voyage et de l'élargir sur une découverte du monde de manière plus globale mais toujours originale.

Pour l'édition 2023, j'ai proposé la projection du film *The Great Divide* d'Arnaud Réguigne en présence de ce dernier. Étant une personnalité venant de la ville d'Orléans et désireux de faire connaître son film, ce serait une très bonne opportunité. Son film est un documentaire portant sur un groupe de musique américain en road trip à travers les États-Unis. Il rentre parfaitement dans le thème de l'animation et permet une rencontre entre le public et le réalisateur du film.

3.1.2. Où acheter des DVD ?

Il existe 4 fournisseurs de DVD qui proposent les droits de prêts mais aussi les droits de consultations sur place :

- L'ADAV
- Colaco
- CVS
- RDM Vidéo

En plus de ces fournisseurs, on retrouve 2 catalogues institutionnels qui permettent de s'approvisionner en films documentaires principalement, mais aussi en fictions :

- C'est notamment le cas du catalogue d'Images de la culture, du CNC. Il est possible d'acheter un DVD avec droit de consultation, de prêt mais aussi de communication pour une projection publique et cela au prix de 15€ (10,5€ lors des 6 premiers mois de l'intégration au catalogue).
- Le catalogue national des films documentaires de la BPI : 1200 films documentaires dont les droits ont été acquis directement auprès des producteurs, distributeurs ou réalisateurs. Les droits acquis permettent la représentation publique (consultation individuelle et projection collective) et le prêt à domicile gratuitement.¹⁸

¹⁸ M. Couffignal, « Le Cinéma en Bibliothèque », art cit.

A noter qu'il n'est pas possible d'accepter de dons de la part d'utilisateurs étant donné qu'aucun droit de prêt et de consultation y seront rattachés. De plus au niveau du désherbage, la seule solution est de détruire les DVD car on ne peut ni les donner ni les vendre.

3.1.3. Le classement des DVD

Une discussion revient souvent afin de savoir comment classer les films : par titre ? par genre ? par nom du réalisateur ?

Il n'existe pas de classement parfait et chaque personne aimerait avoir son propre classement. Quel que soit la solution choisie, il faut pouvoir l'expliquer à son public. Bien connaître son public est une aide précieuse pour établir un classement.

La logique serait de se dire que si l'on classe les livres au nom de son auteur, il doit en être de même pour les films : il faudrait les classer au nom du réalisateur. C'est une vision personnelle du cinéma en tant qu'art. Mais il faut aussi répondre au besoin du public et ne pas le rebuter. Faire venir les usagers est déjà une tâche compliquée, il ne faudrait pas en plus de cela lui mettre des freins lors de leurs visites. Un bon classement permet l'appropriation du fonds par le public.

A la médiathèque de Saran les livres de fiction sont classés selon le genre : P pour les romans policiers, suivi du nom de l'auteur (ex : P CAR pour un livre de Donato Carrisi), R pour les romans classiques, suivi du nom de l'auteur (ex : R BEN pour un roman de Brit Bennett), SF pour la science-fiction, suivi du nom de l'auteur (ex : SF MEY pour un livre de Deon Meyer) et FY pour la fantasy suivi du nom de l'auteur (ex : FY CHA pour un livre de Maxime Chattam). Je me suis inspiré de ce classement pour les DVD en adoptant un système similaire :

- Dans le cas d'un film documentaire, on le classe selon la classification Dewey avec le liseré de couleur qui correspond à son pôle documentaire (ex : un documentaire sur l'art serait indexé avec le nombre correspondant au thème et le liseré rouge du pôle Arts)
- Pour un film d'animation, on le classe avec la côte A suivi du titre du film (ex : A VOY pour le Voyage de Chihiro)
- Pour une fiction, on le classe avec F suivi du nom du réalisateur (ex F KUB pour un film de Stanley Kubrick)
- Pour une série, on la classe avec la côte TV suivi du titre de la série (ex TV WIR pour The Wire)

Dans le cas d'un fonds important, des intercalaires pourraient aider la classification selon le pays de production ou par rapport aux pôles documentaires.

3.2. Quelle place pour ce fonds à la Médiathèque de Saran

3.2.1.1. L'implantation dans l'espace de la Médiathèque

Il y'a une réflexion à avoir sur l'emplacement qu'aurait un éventuel fonds DVD dans la bibliothèque.

2 possibilités :

- Un espace DVD à part entière dans le cas d'un fonds important. Dans cet espace on trouverait un meuble ou sont rangés les DVD et un plot de présentation avec les nouveautés et les coups de cœurs. Cela permet de valoriser le fonds. Un mot glissé sous la couverture de la jaquette du boîtier DVD permet une médiation du film (pourquoi on l'a aimé et pourquoi il faut le visionner). C'est un plus pour permettre au public d'aller plus facilement vers lui. Le manque de place reste un frein. Mais un mobilier bien choisi pourrait permettre de pallier à ce problème. Avec ici l'exemple d'un meuble du fournisseur BCI. Il accueille à la Médiathèque de Saran, les textes lus. La présentation idéale des DVD reste une présentation de face. Ce meuble permet d'accueillir 400 DVD en plus d'offrir 2 places de présentation en haut et en bas.



Figure 3 : Meuble de rangement des textes lus à la Médiathèque de Saran

- Une refonte de l'espace « Au fil du son » afin d'intégrer les DVD dans un tout nouvel espace mélangeant les 2 supports. L'espace deviendrait « Au fil du son et de l'image ».



Figure 4 : L'espace au fil du son à la Médiathèque de Saran

3.2.1.2. Le coût matériel et les moyens humains

Le coût matériel du fonds se compose de l'acquisition des DVD et du mobilier (investissement) ainsi que l'entretien et l'équipement :

- Les puces RFID : le coût pour 1000 puces RFID pour les DVD est de 170€.
- Les boîtiers : afin d'économiser de la place le plus simple est de remettre dans des boîtiers beaucoup plus fin les DVD. C'est une solution privilégiée à Amilly, où le fonds est très important et la place se fait de plus en plus rare. Avec le fournisseur Fabelis, 100 boîtiers slim de 7 mm reviendraient à un prix unitaire HT de 0.84 € par boîtier pour un total de 84 € HT pour les 100.
- Les côtes et le film utilisés seront les mêmes que pour les livres.
- Un meuble de rangement (entre 2000 € et 3500 € avec le fournisseur BCI)
- Un présentoir mobile (entre 750 € et 1800 € avec le fournisseur BCI)

Le fournisseur BCI est le fournisseur de mobilier de la Médiathèque de Saran. J'ai choisi de me baser sur le catalogue de ce fournisseur pour une harmonisation de l'espace.

S'agissant des moyens humains, la réussite de l'intégration d'un nouveau fonds passe par la valorisation de ce dernier auprès du personnel. Un nouveau service pour être accepté du public doit aussi l'être par les membres de l'équipe. Ils doivent en avoir connaissance pour une meilleure médiation auprès des usagers.

Dans le cas d'un fonds important, un poste doit être créé pour gérer le fonds. Le plus simple est de le mutualiser la gestion des ressources musique et cinéma. Il faut être au courant des nouveautés, des changements de législations, faire un travail de veille et se former régulièrement. Par exemple, Images en Bibliothèques forme 450 professionnels par an. Les médiathèques départementales sont aussi des référentes pour les interrogations des vidéothécaires.

De manière réaliste ce n'est pas une solution envisageable à la Médiathèque de Saran. Il faudrait ouvrir un nouveau poste pour s'occuper du cinéma car la charge de travail que représente le démarrage d'un fonds et son suivi continu ne peut pas être pris en charge par un autre membre de l'équipe en plus de ces autres missions. Les moyens financiers à Saran ne le permettent pas.

Pour le cas d'un fonds spécifique, demandant une charge de travail nettement moins importante, les membres de l'équipe les plus motivés par le projet seraient en charge de son développement. Pour faciliter le travail, faire intervenir des personnes tierces devra être envisagé. On pourrait déléguer des animations à des connaisseurs, faire du participatif avec le public, comme c'est déjà le cas avec Hervé, un usager de la médiathèque, qui anime chaque trimestre le petit dej musical où il transmet sa passion de la musique.

Afin d'amener des compétences qui ne sont pas forcément présentes en interne et qui aideraient à la gestion de nouveaux rendez-vous au sein de la médiathèque, j'ai recensé les partenaires possibles.

- Ciclic : agence régionale de la région Centre Val de Loire qui valorise le livre et l'image.
- Option Cinéma au lycée d'Ingré : une option cinéma est ouverte au lycée Maurice Genevoix d'Ingré. Le lycée accueille une majorité d'élèves venant de Saran.
- Cinéma d'art et d'essai des Carmes : les bibliothèques travaillent régulièrement avec des équipements culturels pour des projets communs.
- Cent Soleils : association dédiée au cinéma. Ils aident à la création audiovisuelle entre autres. Quand le club de l'image existait encore dans la ville de Saran, ils ont supervisé la réalisation de plusieurs films.
- Graffiti Cinéma : podcast dédié au 7^e art existant depuis 7 ans. Les auteurs utilisent le cinéma pour se poser des questions décalées, et en discuter pendant une heure chaque semaine. Les lieux d'enregistrement peuvent se faire au cinéma Pathé Saran ou au Cinéma d'art et d'essai des Carmes entre autres.

3.2.1.3. La consultation sur place

Le droit de consultation sur place permet au public de regarder un film dans l'enceinte de la médiathèque et ce de manière individuelle. L'espace Sésame de la Médiathèque de Saran est situé de manière idéale afin de permettre le visionnage d'un film avec un casque que l'on mettrait à disposition de l'utilisateur. Les postes étant tous disposés d'un lecteur DVD, le

visionnage pourrait se faire aisément. On pourrait aussi rendre l'expérience plus intéressante et confortable en installant un écran, en le reliant avec un lecteur DVD et en le positionnant en face d'un fauteuil pour une immersion et une expérience proche de celle du cinéma. Cela se ferait aussi dans l'espace Sésame.



Figure 5 : L'espace Sésame de la Médiathèque de Saran

L'espace vinyle montré précédemment pourrait également accueillir un écran. Étant donné qu'un poste d'écoute est disponible à cet endroit, le public peut écouter un CD ou un vinyle avec un casque sur la chaîne hifi mise à sa disposition. Se trouvant un peu à l'écart, cet espace a un potentiel intéressant qui permettrait aux usagers de s'isoler pour une expérience plus immersive et intéressante.

3.3. La Médiation

3.3.1. Les Temps Forts de la Médiathèque de Saran propices au cinéma

3.3.1.1. La fête du court métrage

La fête du court est une manifestation annuelle née de la volonté de faire mieux connaître le court métrage au plus grand nombre. Chaque année, la fête du court métrage élabore une programmation officielle (avec le soutien de l'Agence du court métrage) pour valoriser le meilleur du court, s'adresser à tous les âges et publics et mettre en avant les futurs réalisateurs de demain. Cette programmation est rendue accessible gratuitement à tout lieu ou personne souhaitant diffuser des programmes de films courts durant la période de l'évènement.

Toutefois il faut faire une déclaration à la SACEM concernant ces projections. Pour une programmation de courts, 26 € est reversé à la SACEM.

J'ai eu la chance de pouvoir organiser la fête du court métrage à la Médiathèque de Saran pour la première fois dans la structure lors de ce stage. 2 séances jeunesse ont été programmées ainsi que 2 séances adultes. Les 2 séances jeunesse ont été un succès et on réunit au total une quarantaine de spectateurs. Les programmations étaient sur les thèmes des Couleurs et des 4 saisons. Sur la programmation adulte, le bilan est plus mitigé. La proposition était un programme modulable sur le thème « Devenir Femme » avec des mini courts métrages servant d'entracte. Pour une première fois, cela reste une bonne expérience avec des pistes d'amélioration pour l'année prochaine : en effet il n'y a pas eu de grosse communication sur l'événement car il s'est fait au dernier moment. Je pense que le participatif pourrait attirer une plus grande audience. On pourrait donner le choix aux usagers de voter pour choisir un programme de courts métrages. Cela pourrait permettre de les impliquer et de leur donner envie de se rendre au visionnage de la programmation. La fidélisation du public est importante. Au fur et à mesure de la répétition de l'événement il s'y retrouvera. Le fait que les séances étaient en semaine à des horaires compliqués pour les actifs peut aussi expliquer cela. On aurait pu aussi impliquer le public du foyer Georges Brassens (public sénior), pour qu'ils assistent aux projections. Je retiens quand même du positif de cette manifestation car elle m'a permis de me confronter à certaines difficultés et aussi d'avoir un pied dans la réalité de la médiation qui n'est pas toujours évidente.

3.3.1.2. Le mois du film documentaire

A l'initiative d'Images en Bibliothèques, le mois de novembre est devenu le mois du film documentaire depuis 2000. Les objectifs de l'opération sont de rassembler les structures culturelles autour d'un événement national qui diffusent les films documentaires.

A la Médiathèque de Saran c'est déjà un rendez-vous établi chaque année. Cette année la Médiathèque organise son mois du film documentaire autour du thème de la guerre d'Algérie et de la décolonisation. L'objectif est d'organiser une séance de projection avec communication, comme le permet de faire la plateforme d'ARTE Distribution. Chaque médiathèque a le droit d'organiser jusqu'à 4 projections avec communication par an dans la limite d'une fois par trimestre sur un catalogue spécifique de documentaires produits par Arte. J'ai cherché des films propices à l'événement en ai proposé quelques-uns à ma responsable qui devra faire son choix avec la responsable de médiation culturelle de la ville. J'ai également trouvé des films sur le sujet sur Images de la culture qui nous permettrait en plus de diffuser le film, de garder le support physique, de l'incorporer à notre fonds documentaire, et de le proposer en prêt à nos usagers.

3.3.1.3. Festiv'elles

Organisée chaque année, Festiv'elles est une manifestation intercommunale des communes de l'agglomération d'Orléans dédiée aux femmes. Cette année le fil rouge portait sur les femmes engagées. A cette occasion la projection d'un film documentaire paraissait être une opportunité idéale. J'ai donc pu organiser la projection du film documentaire « Pop féminisme » d'Ariel Wisman et Elise Baudoin d'une durée de 52 minutes.

Le bilan de cette projection reste mitigé au niveau du nombre de spectateurs. Il y'a plusieurs éléments qui peuvent expliquer ça. Attirer un public adulte est une tâche ardue, et encore plus pour des projections. Il y'a aussi une grande offre cinématographique dans le secteur. De plus,

il n'y avait pas de communication hors de la Médiathèque sur le film. Au niveau du timing aussi, mon arrivée en janvier ne présageait pas de nouvelles animations demandant de débloquer des fonds pour communiquer dessus. Il y a aussi un besoin de récurrence pour habituer l'utilisateur à venir regarder un film dans sa médiathèque. Il n'est pas habitué au cinéma à la médiathèque de Saran. S'étant programmée au dernier moment, la projection ne figurait pas au programme officiel des activités culturelles (OYEZ). Il ne faut pas non plus oublier que l'on sort tout juste d'un mode de fonctionnement qui a perturbé le public : le contrôle du pass sanitaire. Mais malgré tout, je reste satisfait d'avoir pu mettre en place cette projection. Cela me permet de voir quels sont les axes d'amélioration et cela me conforte dans l'idée qu'une projection seule ne suffit pas toujours pour capter l'attention du public.

3.3.2. Les animations possibles

3.3.2.1. Les projections (La petite Toile)

Les projections de films sans contenu ajouté, ne présentent pas un grand intérêt pour le public adulte, en revanche pour un public jeunesse ça ne pose pas de problèmes.

Les droits de projection pour les films ou documentaires avec communication restent relativement assez élevés pour les lieux culturels. Une projection d'un film du catalogue d'Arte par exemple coûte 400 €. Les prix peuvent être négociés aux alentours de 200 € mais cela reste une dépense importante. Pour pallier à cela, il faudrait tabler sur les projections proposées gratuitement avec les droits de communication, les projections autorisés trimestriellement par la Médiathèque Numérique sans communication et les projections avec le fonds DVD disponible notamment ceux d'Images de la culture (CNC) qui permettent une projection avec communication sur la majorité des DVD de leur catalogue.

L'idée serait de créer un rendez-vous cinéma régulier avec des projections pour habituer les usagers et les fidéliser. Des projections seraient faites sous la forme d'un cycle de projection avec un thème. A la suite de ces projections une discussion sur le film serait faite en présence de spécialistes du cinéma ou du sujet abordé. Pour le jeune public, on continuerait les mardi ciné lors des vacances scolaires.

2022	Regarde ta jeunesse (exemple)	Septembre	Shéhérazade (CNC)
		Octobre	Les météorites (CNC)
	Mois du documentaire	Novembre	Programmation à déterminer (Thème Algérie et Décolonisation)
	Film / Docu Noël	Décembre	Programmation Jeunesse : Le Peuple Loup (emrunt Médiathèque Départementale)
2023	Japon (exemple)	Janvier	Visite à Hokusai (Médiathèque Numérique)
		Février	Pensées du Japon (poèmes d'images mentales) (CNC)
	Festiv'elles	Mars	Programmation à déterminer (Thème Femmes et Sport)
	La fête du court	Mars	Programmation à déterminer
	Chine (exemple)	Avril	Le lac aux oies sauvages (Médiathèque Numérique)
		Mai	Chine : A la conquête de l'Ouest (Achat DVD)
		Juin	A Touch Of Sin (Médiathèque Numérique)
	Voyager autrement	Septembre	The Great Divide en présence du réalisateur
		Octobre	
	Mois du documentaire	Novembre	Programmation à déterminer
Film / Docu Noël	Décembre	Programmation jeunesse : Fantastic Mr Fox (emprunt Médiathèque départementale)	

Figure 6 : Simulation d'une programmation éventuelle à la Médiathèque de Saran

3.3.2.2. Le participatif et les jeux

La Médiathèque de Saran prend à cœur la participation de ses usagers. Elle a déjà mis en place le p'tit dej musical et va expérimenter avec un bénévole un atelier d'aide pour le numérique. Les enjeux des bibliothèques 3^e lieu sont pris très au sérieux à Saran.

Afin de faire participer le public et l'impliquer dans le projet du cinéma à Saran, plusieurs idées seraient envisageables comme faire voter les usagers et leur donner le choix entre plusieurs propositions pour la projection ou l'achat d'un film. Les jeux autour du cinéma aussi pourraient être une autre manière de faire vivre le cinéma à la Médiathèque. On pourrait organiser une nocturne autour du cinéma prenant exemple sur les nuits de la lecture. Il serait destiné au public jeunesse et adulte :

- Des quizz concernant la culture cinématographique
- Utilisation de la mash up table qui est une table de montage proposé aux établissements culturels et qui permet une éducation à l'image. Des formations sont faites afin de permettre aux bibliothécaires d'en tirer un maximum de profit.
- Des blind test sur des musiques ou génériques de films et séries
- Des chasses aux trésors
- Des histoires ou contes sur le thème de saga cinématographique destiné aux plus jeunes

Cet événement pourrait introduire le cinéma à la Médiathèque de Saran, et revenir régulièrement, chaque année ou tous les 2 ans.

Il y a une pléiade de possibilités concernant les jeux et cela peut amener une approche différente et ludique pour le public et aussi à faire la promotion du cinéma dans la structure et le faire vivre autrement que par le DVD ou des projections.

3.4. Le numérique

Les usagers de la Médiathèque de Saran bénéficient de l'accès à la plateforme Médiathèque Numérique d'ARTE et Univers Ciné, sans coût supplémentaire pour la structure. Cela revêt un avantage car les prix des abonnements aux plateformes sont onéreux.

Aucune solution idéale n'a pu être trouvée concernant une autre ressource numérique à la Médiathèque de Saran, que ce soit au niveau de l'offre ou du coût. Si ce n'est de mettre en place une médiation plus efficace sur celle déjà présente. L'idée de l'intégration d'un tutoriel d'utilisation de l'offre numérique de la Loiretek sur le portail de la médiathèque a été évoquée. Des flyers ont également été disposés à la banque d'accueil pour renseigner les usagers sur l'utilisation de la Médiathèque Numérique. Le numérique est une grande difficulté pour les bibliothèques à cause du manque de personnel et donc de médiation.

Toutefois, un abonnement à Images de la Culture (CNC) va être souscrit prochainement. Le site propose de la vidéo à la demande sur du film documentaire mais aussi quelques films de fiction, moyennant un abonnement à 120 € l'année. L'abonnement permet de visualiser tous les films du catalogue pour le professionnel et de proposer 12 programmations par an à destination des usagers de la Médiathèque. On peut intégrer 10 films dans chaque programmation. En résumé chaque mois, une programmation de 10 films peut être proposé à notre public, qui n'a plus qu'à se connecter via la plateforme avec les identifiants et mots de passe fournis.

Conclusion

Les collections de cinéma ont trouvé leur place dans les bibliothèques au même titre que les livres et la musique. La légitimité de sa présence ne se pose pas, et encore plus depuis la création du concept de bibliothèques 3^e lieu, et de la transversalité des supports d'informations. Les bibliothèques à travers ce support tenaient à jouer un rôle primordial dans la découverte en proposant des choses confidentielles et en axant sa politique sur le documentaire au commencement. Maintenant la vidéo (tout comme les autres supports) doit pouvoir parler à tout le monde avec une mixité des collections. Si l'on veut attirer le public dans les bibliothèques, il faut des produits dans lesquels chaque usager peut se reconnaître. Cela s'inscrit dans une logique de libre accès à la culture pour tous.

Les supports des images ont évolué avec la technologie et se sont même dématérialisés. L'ère numérique nous a affranchi de nombreuses barrières culturelles. Mais avec elle de nombreux questionnements sont aussi arrivés. Sommes-nous sûrs que les catalogues des collections numériques proposés au public respectent la déontologie du métier ? Aurait-on proposé cela à nos utilisateurs si ce n'était pas dans un bouquet virtuel ? Il n'y a pas de maîtrise de ces collections de la part des professionnels. Cela remet en question le propre du métier. Le public lui aussi peut se perdre dans ces nouvelles propositions. Le fonds physique gardera toujours l'avantage de la maîtrise et de la cohérence de nos collections, ce qui facilite la médiation.

Aujourd'hui, si je devais développer un fonds cinéma, je le ferais sans aucun doute, mais c'est l'usager qui parle plus que le futur professionnel. J'ai découvert de nombreuses problématiques : le manque de temps du personnel, le territoire et son public, la médiation, les freins juridiques et financiers, les nouvelles pratiques culturelles et le manque de formation des professionnels.

Avant de me lancer dans ma réflexion sur le cinéma en bibliothèque, je pensais uniquement aux DVD, mais j'ai découvert qu'il existe différentes manières de le faire vivre. A la médiathèque de Saran la solution ne réside pas dans le support physique à tout prix, mais plutôt dans la valorisation et la sensibilisation du 7^e art. Mes actions n'ont pas été vaines, et une ouverture sur le cinéma va être effectuée. Le court métrage sera désormais mis à l'honneur chaque année avec la fête du court métrage et plusieurs outils seront désormais utilisés comme par exemple le catalogue du CNC.

Les œuvres cinématographiques se sont-elles ancrées dans la société de consommation et de productivité ? Le binge-watching qui consiste à regarder de manière excessive des programmes télévisuels ou encore la nouvelle option de Netflix qui encourage cette pratique avec la possibilité d'accélérer la vitesse de visionnage vont dans ce sens. Martin Scorsese, réalisateur émérite, allait encore plus loin en disant que les films Marvel étaient des films fabriqués pour la consommation immédiate. Ces films qui font le succès du cinéma actuellement, et cette pique lancée me fait penser que les bibliothèques ont tout intérêt à avoir une offre se différenciant pour leur public devant l'uniformisation des produits culturels.

Références bibliographiques

- Streaming vidéo : la crise a renforcé l'engouement des Français, qui y consacrent 15 euros par mois*, <https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/streaming-video-la-crise-a-renforce-l-engouement-des-francais-qui-y-consacrent-15-euros-par-mois-20210309> , 9 mars 2021, consulté le 17 mars 2022.
- AZIZA Emmanuel, *Images en bibliothèques*, <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0062-013> , 1 janvier 2007, consulté le 24 mars 2022.
- BDP DE LA CORSE DU SUD, *Cadre juridique d'utilisation des DVD en bibliothèque*, <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjPkemc3fD2AhULzYUKHWALBRAQFnoECACQAw&url=http%3A%2F%2Fbiblio.cg-corsedusud.fr%2FEXPLOITATION%2Fdefault%2Fbasicfilesdownload.ashx%3FrepositoryId%3D1%26itemId%3D275&usq=AOvVaw3uENvnuuHBsCNDffWpAtea>, consulté le 31 mars 2022.
- BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE LA MANCHE, *Créer et développer un fonds : le cinéma*, s.l., 2015.
- BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE LA VIENNE, *Boîte à outils de la Bibliothèque départementale de la Vienne : PRECONISATION POUR UNE COLLECTION MULTISUPPORTS*, <https://bdv.departement86.fr/acheter-des-documents.aspx>, consulté le 25 mars 2022.
- COUÏGNAL Mathilde, *Le Cinéma en Bibliothèque*, https://www.abf.asso.fr/fichiers/file/Midi-Pyrenees/FORMATION/211115_ABf_Cinema.pdf , 2021, consulté le 24 mars 2022.
- DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE BRETAGNE, *Critères suivant le nombre d'habitants*, s.l., 2012.
- GERARD Magalie, HAUSER Morgane et BELAGHENE Yanis, *Les Français et les sorties culturelles post-crise*, <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/Rapports/Les-pratiques-culturelles-des-Francais-apres-la-crise-sanitaire-Bilan-a-la-fin-de-l-ete-2021>, consulté le 10 mars 2022.
- ROUSSELET Dominique, GUILLAUMOT Julie, PALESSE Marianne, ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES DE FRANCE et IMAGES EN BIBLIOTHEQUES (ASSOCIATION) (eds.), *Du cinéma en bibliothèque*, Paris, ABF, Association des bibliothécaires de France : Images en bibliothèques (coll. « Collection Médiathèmes »), 2017, 208 p.
- « LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (1) ».
- Lecteur DVD : équipement des foyers France 2010-2018*, <https://fr.statista.com/statistiques/550641/taux-equipement-foyers-lecteur-dvd-france/>, consulté le 4 janvier 2022.
- Netflix, OCS, Disney+ : quel est le nombre réel d'utilisateurs des plateformes de streaming ?*, <https://www.europe1.fr/culture/netflix-prime-video-disney-quel-est-le-nombre-reel-d-utilisateurs-des-plateformes-de-streaming-4026362>, consulté le 4 janvier 2022.
- Le cinéma, au cœur des territoires et des pratiques culturelles des Français | CNC*, https://www.cnc.fr/professionnels/actualites/le-cinema-au-coeur-des-territoires-et-des-pratiques-culturelles-des-francais_1050702, consulté le 17 mars 2022.
- 96 millions d'entrées dans les salles de cinéma en 2021 : une dynamique de reprise, accentuée en fin d'année | CNC*, https://www.cnc.fr/professionnels/actualites/96-millions-dentrees-dans-les-salles-de-cinema-en-2021--une-dynamique-de-reprise-accentuee-en-fin-dannee_1600311, consulté le 17 mars 2022.

Annexes

Annexe 1. Les chiffres clefs de la Médiathèque de Saran en 2020	41
Annexe 2. L'avis des usagers de la Médiathèque de Saran	42
Annexe 2.1. Le questionnaire	42
Annexe 2.2. Les réponses	44

Annexe 1. Les chiffres clefs de la Médiathèque de Saran en 2020

Publics



19 835
entrées

2 346
abonnés actifs
11.9% des sarannais

89 214
prêts

Moyens

Equipe de
10 agents
(9.6 ETP)

Budget

56 125 €
Fonctionnement
dont
39 350 €
d'achat de documents
&
5 971 €
d'abonnements presse

Collections



38 359 livres ★ *72 abonnements presse*
1 391 documents sonores (CD, disques vinyles)...

Acquisitions

2885 achats de documents



Covid 19

18 semaines de
fermeture pour
confinement



Service de retrait de
commandes sur RDV :

382 préparation
de commandes
2633 prêts

Actions culturelles

45 rendez-vous



+ de 700
participants



Accès

23h d'ouverture
hebdomadaire sur
4 jours



142 jours d'ouverture

Publics spécifiques

scolaires 2019/2020

70 classes / 77 séances
2659 prêts

petite enfance

15 séances au multi-accueil
4 séances pour le RAM

Annexe 2. L'avis des usagers de la Médiathèque de Saran

Annexe 2.1. Le questionnaire

1. Cela vous intéresserait-il d'emprunter des DVD à la médiathèque ? *

Une seule réponse possible.

- Oui *Passer à la question 2*
 Non *Passer à la question 6*

Si oui

2. Quel(s) genre(s) de documents seriez vous susceptible d'emprunter ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Documentaires / Concerts / One Man Show
 Films confidentiels (peu connus)
 Films d'animations
 Dessins animés pour les plus petits
 Films grand public / Blockbusters
 Classiques du cinéma

3. Avez- vous un support pour lire les DVD ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non *Passer à la question 7*

4. Connaissez-vous la "Loiretek", la bibliothèque numérique gratuite de conseil départemental du Loiret ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

5. Saviez-vous qu'en tant qu'abonné à la médiathèque de Saran vous avez accès à 5 films/documentaires par mois du catalogue de la médiathèque numérique gratuitement ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

Si non

6. Pour quelles raisons ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Je ne regarde pas de films/documentaires
 J'ai déjà un abonnement à une plateforme de vidéos à la demande (Netflix, Disney +, Prme Vidéo, OCS, ...)
 Je n'ai pas de lecteur DVD

Passer à la question 4

Offre numérique

7. Cela vous intéressait-il d'emprunter un lecteur DVD à la médiathèque ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

8. Connaissez-vous la "Loiretek", la bibliothèque numérique gratuite de conseil départemental du Loiret ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

9. Saviez-vous qu'en tant qu'abonné à la médiathèque de Saran vous avez accès à 5 films/documentaires par mois du catalogue de la médiathèque numérique gratuitement ? *

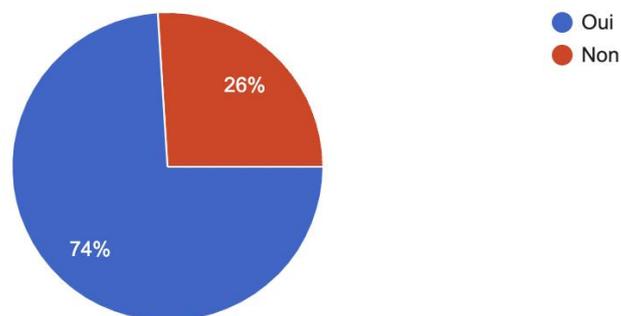
Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

Annexe 2.2. Les réponses

Cela vous intéresserait-il d'emprunter des DVD à la médiathèque ?

50 réponses

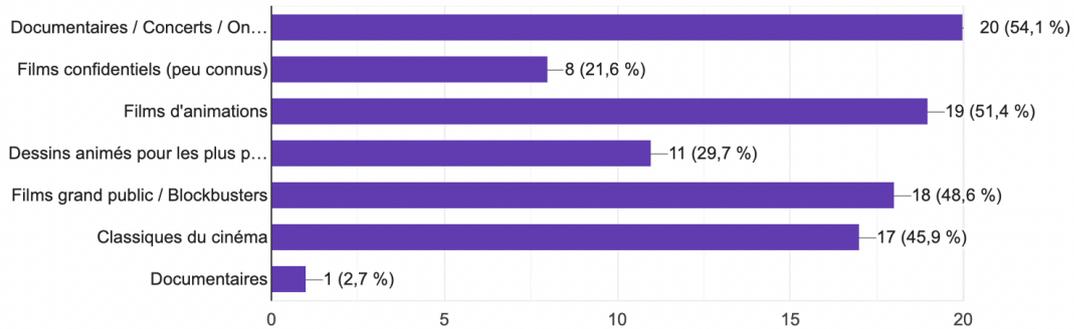


Si oui

Quel(s) genre(s) de documents seriez vous susceptible d'emprunter ?



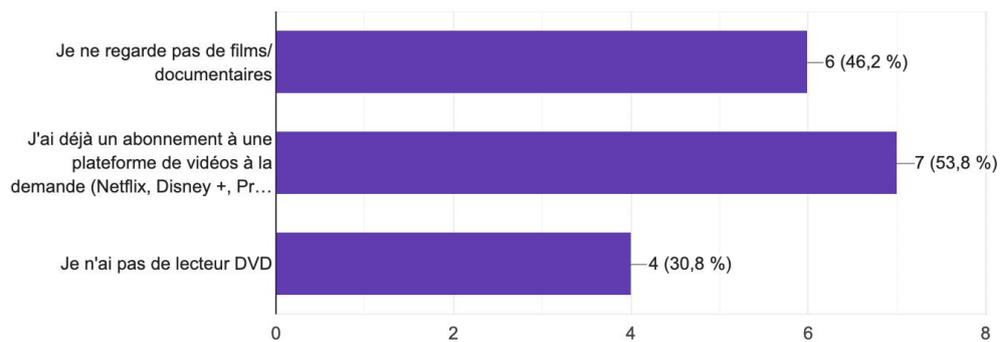
37 réponses



Si non

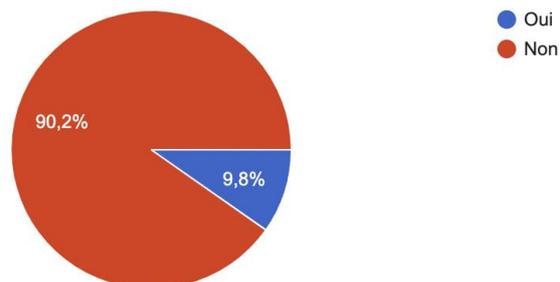
Pour quelles raisons ?

13 réponses



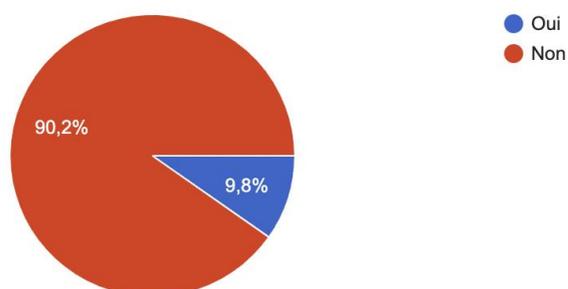
Saviez-vous qu'en tant qu'abonné à la médiathèque de Saran vous avez accès à 5 films/documentaires par mois du catalogue de la médiathèque numérique gratuitement ?

41 réponses



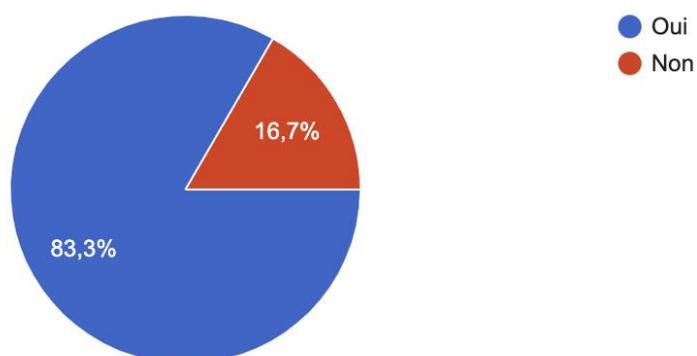
Connaissez-vous la "Loiretek", la bibliothèque numérique gratuite de conseil départemental du Loiret ?

41 réponses



Cela vous intéressait-il d'emprunter un lecteur DVD à la médiathèque ?

6 réponses



Les enjeux d'un fonds cinéma à la médiathèque de Saran

Ce rapport étudie les enjeux de développement d'une collection cinéma à la médiathèque de Saran. A travers l'exemple de Saran, un état des lieux général est effectué sur la question du 7^e art en lecture publique. Les questions importantes du numérique et de la médiation y sont abordées car elles font partie des préoccupations autour de la mise en place d'un tel fonds, et sont essentielles pour la valorisation des images animées. Les nouvelles pratiques culturelles ainsi que la crise sanitaire ont aussi leur importance et ont peut-être bouleversé les habitudes des usagers dans les bibliothèques sur la question du cinéma.

Mots-clés : cinéma, bibliothèques

The challenges of a cinema's collection at the Saran library

This report studies the challenges of developing a cinema collection at the Saran library. Through the Saran's example, a general inventory is made about the question of the 7th art in public reading. The important issues of digital technology and mediation are addressed there because they are part of the concerns surrounding the establishment of that type of collection, and are essential for the promotion of animated images. New cultural practices as well as the health crisis are also important and may have changed the users' habits in libraries on the cinema's issue.

Keywords : cinema, library

